

politique.union@sonapresse.com

« Je veillerai à ce que le gouvernement soit au diapason des enjeux afin de garantir la réussite de notre action »

Peut-on envisager un allègement du couvre-feu ? Au moment où on parle de reprise progressive de l'activité, peut-on s'attendre à une réouverture des lieux de culte ?

Je rappelle que, dès l'apparition de la pandémie de la Covid-19, le gouvernement, sous les très hautes Instructions du président de la République avait pris un certain nombre de mesures visant à freiner sa propagation. Au nombre de celles-ci figurent, entre autres, l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes, la fermeture des lieux de culte. Le gouvernement est conscient du lourd tribut que cette pandémie fait payer aux différents secteurs d'activité. Sa détermination à porter assistance, à accompagner, à sauver et à relancer, de manière progressive, toutes les activités, au cas par cas et secteur par secteur, reste entière et fait l'objet d'une réflexion...

...et la réouverture des lieux de culte ?

S'agissant du secteur religieux, même si ce dernier n'est pas un secteur productif au sens premier du terme, personne ne peut occulter ou nier le rôle que jouent les communautés religieuses dans l'éducation, la formation, l'harmonie, la paix et la stabilité du pays. C'est la raison pour laquelle le gouvernement y accorde une attention toute particulière à sa situation. C'est dans cette optique que, le 10 juillet 2020, la Commission interministérielle chargée d'examiner les conditions de reprise progressive des activités culturelles a été mise en place. Cette Commission, qui est présidée par le Premier ministre, comprend également en son sein les responsables des différents ordres religieux. La Commission ayant quasiment bouclé ses travaux, les pouvoirs publics vont se prononcer sur les recommandations du Comité technique du Copil, dans les tout prochains jours.

Compte tenu du fait que ces lieux de culte drainent un nombre important de fidèles, la prudence est de mise, au regard de la résurgence de la pandémie observée à travers le monde. Il apparaît en effet que ces lieux de culte peuvent constituer des foyers

importants de contamination de type clusters. Le gouvernement, guidé par le principe de précaution, appelle donc les leaders religieux et les fidèles à plus de patience car cela va de leur responsabilité. Sur l'allègement envisagé du couvre-feu, il convient de rappeler que l'instauration de ce dernier avait pour principal objectif de limiter les activités nocturnes non essentielles qui favorisent les déplacements et les rassemblements. Cela a eu pour effet, à côté des autres mesures, de freiner considérablement la propagation de la pandémie au sein de la population. Aujourd'hui, certains indicateurs tels que la baisse significative du nombre de contaminations et des décès, ainsi que l'augmentation exponentielle du nombre de guérisons démontrent l'efficacité du dispositif de riposte mis en place par le gouvernement, sous les très hautes orientations du président de la République. D'où la nécessité de maintenir ce couvre-feu. Toutefois, pour tenir compte des impératifs liés à la relance de l'économie, l'allègement du couvre-feu est envisagé.

Dans un contexte marqué par la crise du Coronavirus, comment le gouvernement entend organiser la prochaine rentrée scolaire aussi bien en ce qui concerne les capacités d'accueil que le respect des mesures barrières ?

Comme pour d'autres secteurs, le secteur de l'éducation a dû s'adapter au contexte de crise sanitaire que nous connaissons, notamment par la mise en place, grâce à l'appui technique de l'Unesco, d'un système d'enseignement à distance, en réponse à la pandémie de la Covid-19. Pour l'année scolaire 2020-2021, le gouvernement privilégiera, une fois de plus, le principe de précaution afin, non seulement, de préserver la santé des apprenants et de l'ensemble de la communauté éducative, mais aussi, de favoriser le bon déroulement de celle-ci. À cet effet, nous allons reconduire et étendre à l'ensemble des établissements publics et reconnus d'utilité publique, les mesures qui ont été mises en œuvre dans le cadre de la reprise des cours et des examens. Je souligne que

les établissements privés auront également obligation de les appliquer. Ainsi, des dispositifs supplémentaires de lavage des mains vont être installés dans l'ensemble des lycées, collèges et écoles. Dans l'enseignement supérieur, les mêmes dispositifs ont été installés dans quelques établissements. Et, nous profitons de la période des vacances pour les renforcer. Le port des masques sera obligatoire et les élèves devraient avoir des masques jetables. Si le gouvernement a pris totalement en charge l'achat et la fourniture des masques pour la reprise des cours et les examens, les parents devraient être mis à contribution pour l'année scolaire 2020-2021, totalement ou partiellement.

Les thermoflashs et les gels hydroalcooliques devraient être fournis par le gouvernement, en cas de besoin. Par ailleurs, la subdivision des classes, pour avoir des effectifs de 20 élèves, a été la règle édictée par le Copil. Pour la reprise des cours, ce chiffre devrait être revu à la hausse, en tenant compte de l'évolution de la pandémie. Le principe du turnover ou double flux devrait également permettre, ponctuellement, de gérer cette situation complexe. Dans certains cas, pour respecter la taille des effectifs de sécurisation sanitaire, il sera nécessaire de construire des salles de classe. C'est un pari difficile. Dans tous les cas, l'expérience de l'enseignement à distance, qui prend en compte non seulement le e-learning, mais aussi l'audiovisuel et les supports physiques (cahiers pédagogiques, etc.), devrait être reconduite au primaire et au se-

condaire, et, davantage développée au supérieur. Pour conclure, je dirai que le gouvernement travaille avec l'ensemble des partenaires du secteur de l'éducation pour assurer une rentrée en toute sécurité pour nos enfants.

Pour un fonctionnement optimal et cohérent de votre équipe, quelle sera la méthode Ossouka Raponda d'autant que le président de la République avait exhorté l'ensemble de votre équipe à l'exemplarité, solidarité, cohésion, probité et loyauté en exigeant aussi l'évaluation des actions des ministres ?

La mission que le président de la République m'a confiée, commande que l'action gouvernementale réponde, avant tout sur les principes de base qui animent toute organisation gouvernementale, à savoir la collégialité, la solidarité et la responsabilité. J'ai aussi fait part aux députés de ce que je ne ménagerai aucun effort pour déployer une importante activité de pilotage et de coordination. Nous devons nous concentrer dans l'exécution et la réalisation des projets afin de matérialiser les engagements pris. De manière globale, je veillerai donc à ce que le gouvernement soit au diapason des enjeux afin de garantir la réussite de notre action.

Vous arrivez dans un contexte de crise inédite marqué par les fortes attentes des Gabonaises et Gabonaises, de plus en plus inquiets pour leur avenir. Pour les rassurer, que pouvez-vous

leur dire pour conclure ?

Dans une précédente déclaration, le président de la République, chef de l'État, SE Ali Bongo Ondimba affirmait que, "Je ne serai heureux que lorsque chaque Gabonais sera heureux". C'est dire combien, ces paroles font écho au contenu global de la déclaration de politique générale que j'ai prononcée. Elles sont une invite pour le gouvernement à travailler d'arrache-pied, dans la collégialité et la cohésion, avec détermination, responsabilité, afin d'honorer la haute confiance du Chef de l'État et celle de nos populations. Nous avons conscience que notre feuille de route va s'exécuter dans un contexte de défis, mais aussi, et, j'en suis convaincue, dans un contexte d'opportunités que la crise de la Covid-19 peut nous permettre de saisir. Rien n'est acquis d'avance et c'est ce qui rend notre mission encore plus exaltante. La confiance qui nous a été accordée par les députés nous oblige au travail et à la responsabilité. Le Gabon, notre cher pays, nous le bâtissons tous ensemble et personne, je le dis bien personne, ne le fera à la place des Gabonaises et des Gabonais. C'est notre responsabilité et notre devoir à tous. Une responsabilité collective et un devoir républicain de léguer à nos enfants, la relève de demain, un Gabon toujours meilleur, un Gabon de paix, un Gabon davantage inclusif. Aujourd'hui, plus qu'hier, nous devons prendre notre destin en main, comme l'a toujours dit le chef de l'État : "Aucun Gabonais ne sera mis de côté".



Photo : Wilfried MBINAH